



Conseil communal
de
1147 MONTRICHER

PROCÈS-VERBAL

OBJET DE LA SÉANCE	Conseil communal
LIEU	Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville
DATE ET HORAIRE	26 juin 2025 – 20 h 15
PARTICIPANTS	Conseil communal Municipalité Mme Mary-Laure Morel, huissière
EXCUSÉS	Mmes Elodie Baudin, Christine Morel, MM. Blaise Arlaud, Fabien Keller, Jeff Laffely et Alain Morel.
ABSENTS	-
RÉDACTEUR DU PROCÈS-VERBAL	M. Maher Hachem
DISTRIBUTION	A tous les participants et excusés, excepté la presse
DATE D'ÉMISSION	02.10.2025

Accueil et bienvenue

Le Président M. Sylvain Freymond ouvre la séance à 20h15. Il salue les Conseillers et Conseillères ainsi que la Municipalité et les remercie d'être présents.

Appel

29 Conseillers·ères répondent à l'appel.

Mmes Elodie Baudin, Christine Morel, MM. Blaise Arlaud, Fabien Keller, Jeff Laffely et Alain Morel sont excusés.

Le quorum étant atteint, les débats peuvent commencer.

La Municipalité est au complet.

Ordre du jour

1. **Acceptation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025**
3. **Préavis municipal n° 02/2025 « Rapport de gestion et comptes 2024 »**
4. **Elections statutaires (point ajouté)**
5. **Communications du Bureau**
6. **Communications de la Municipalité**
7. **Propositions individuelles et divers**

1. **Acceptation de l'ordre du jour**

Le Président M. Sylvain Freymond demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, après le point 3 « Préavis Municipal n° 02/2025 » : Election statutaires.

L'ordre du jour est accepté avec le point supplémentaire proposé par le Président à l'unanimité par un vote à main levée.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025**

Le procès-verbal est accepté sans remarque à l'unanimité par un vote à main levée avec remerciements à son auteur.

3. **Préavis municipal n° 02/2025 « Rapport de gestion et comptes 2024 »**

Le Président M. Sylvain Freymond passe la parole à M. Didier Amez-Droz, Syndic, en charge du préavis.

M. Didier Amez-Droz présente la comptable de l'administration communale, Mme Agnès Harr et remercie la Commission de gestion pour la qualité de son rapport. Le Président salue également Mme Agnès Harr.

Le Président passe la parole à **M. Yvan Lugeon**, rapporteur de la Commission de gestion, qui lit son rapport.

A la fin de la lecture, **Le Président** remercie la Commission de gestion pour le rapport très complet ainsi que son rapporteur et propose à l'Assemblée de passer en revue les comptes point par point.

M. John Desmeules demande quel est le détail des dépenses du compte 1110.317.00 « Réceptions et manifestations » et pourquoi le montant de ce compte dépasse le budget prévu.

M. Didier Amez-Droz explique que la Commission s'est penchée sur le sujet.

M. Yvan Lugeon explique que la Commission a remarqué la différence des montants et qu'elle a jugé que la liste des réceptions et manifestations figurant à la page 4 du rapport de gestion était claire et suffisante.

M. John Desmeules demande s'il est possible d'obtenir la liste détaillée des dépenses pour ce montant.

M. Didier Amez-Droz répond que les sommes varient d'une année à l'autre mais qu'aucune manifestation particulière n'a eu lieu. Il énumère une partie des principales

réceptions et manifestations.

Le Président demande à M. John Desmeules si la réponse du Syndic est suffisante ou s'il souhaite tout de même la liste détaillée des dépenses.

M. John Desmeules demande que la liste des dépenses soit transmise au Conseil communal.

M. Olivier Chenuz explique que la Commission en a discuté avec la Municipalité et a bien contrôlé ces montants. Il précise que la Commission a décidé de ne pas les mentionner dans le rapport car les montants semblaient corrects. Il estime que la Commission de gestion a rempli sa mission concernant ce point.

Le Président précise que le travail de la Commission de gestion n'est pas mis en doute. Il demande à la Municipalité que ces informations soient transmises au Conseil communal.

Mme Joëlle Prodolliet demande quel est la signification de « Produits divers » du compte 1110.431.20.

M. René Minnig explique qu'il s'agit du remboursement d'un montant par l'assurance La Vaudoise ainsi que des participations d'externes pour le 1^{er} août.

M. John Desmeules demande pourquoi la Municipalité n'a pas annoncé le dépassement de budget pour le compte 1900.315.30 « Entretien et maintenance informatique ».

Mme Joëlle Prodolliet explique que les Communes ont de plus en plus de responsabilités et que certaines dépenses en lien avec des exigences cantonales ou liées à la sécurité, ainsi que la mutation vers MCH2 ne sont pas prévisibles. Elle explique que pour l'informatique, le remplacement de certains logiciels n'est pas nécessairement prévisible.

M. Cédric Beaud reconnaît qu'il est possible que le montant du budget en question ait été sous-évalué par la Municipalité. Il explique que la mise à jour de la sécurité du système informatique est un projet qui se déroule sur plusieurs années et que les dépenses sont échelonnées dans le temps.

M. John Desmeules demande que la Municipalité informe le Conseil communal des dépassements importants de budget.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Le Président passe au vote.

Le Conseil communal

- vu le rapport de gestion et le résumé des comptes 2024 présenté par la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter les comptes 2024 tels que présentés ;
- d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2024 ;
- d'en donner décharge à la Municipalité.

Résultat du vote : 27 oui et 2 non

4. Elections statutaires

Le Président donne la parole à **M. Damien Isely**, la vice-présidente étant excusée.

Le Président M. Sylvain Freymond se met à disposition pour un nouveau mandat. Aucun autre candidat ne se présente. M. Sylvain Freymond est élu tacitement, avec les applaudissements des Conseillers.

Le Président annonce que Mme Christine Morel, Vice-présidente se met à disposition pour un nouveau mandat. Aucun autre candidat ne se présente. Mme Christine Morel est élue tacitement, avec les applaudissements des Conseillers.

Pour l'année 2025-2026, les scrutateurs seront MM. Christophe Guignard et Fabien Keller et les scrutateurs-suppléants Mme Elodie Gallay et M. Damien Isely.

Mme Mary-Laure Morel, huissière est reconduite dans sa fonction sous les applaudissements de l'Assemblée.

Le Président remercie les membres du bureau pour leur travail tout au long de l'année ainsi que le secrétaire.

Selon l'article 38 et 39 du Règlement communal, les Commissions de gestion et des finances sont rééligibles d'année en année.

La Commission des finances se compose actuellement de Mmes Aurore Humen, Jocelyne Penel, MM. Blaise Arlaud, Walter Haenni et François Morel.

Tous les membres acceptent de rester dans la Commission. Aucun autre Conseiller ne se porte candidat. Ils sont donc réélus par acclamations.

La Commission de gestion se compose actuellement de Mmes Elodie Baudin, Graziella Clément, MM. Olivier Chenuz, Yvan Lugeon et René Minnig.

Le Président annonce que Mme Elodie Baudin ne souhaite pas se représenter, elle doit donc être remplacée. Les autres membres acceptent de rester dans la Commission.

Le Président demande si un membre de l'Assemblée souhaite rejoindre cette Commission.

M. Julien Buffet propose **M. Kevin Golay** qui accepte de se présenter.

Mme Graziella Clément, MM. Olivier Chenuz, Kevin Golay, Yvan Lugeon et René Minnig sont élus par acclamations.

Le Président rappelle que le bureau du Conseil a nommé une Commission ad hoc concernant l'eau potable en 2024. Le Président propose de maintenir cette Commission pour une durée d'une année en cas de poursuite du projet. Actuellement, elle est composée de Mmes Geneviève Dupuis, Muriel Pinard, MM. Christian Bezençon, Jeremy Faillétaz et Alain Morel.

Tous les membres souhaitent rester dans la Commission. Aucun autre Conseiller ne se porte candidat. Ils sont donc élus par acclamations.

Mme Delphine Leboulleur et M. Yvan Lugeon sont reconduits à la Commission ASIABE.
MM. Jeremy Faillétaz et Damien Isely sont reconduits à la Commission AJERCO.
MM. Christian Bezençon et Hervé Buffet sont reconduits à la Commission gravière.

5. Communications du Bureau

Le Président M. Sylvain Freymond rappelle que le bureau va organiser la course de fin de législature du Conseil communal. Il précise que la date sera un samedi du mois de novembre et que la date retenue sera transmise prochainement.

6. Communications de la Municipalité

M. Norbert Penel explique qu'une opposition à la mise à l'enquête de la transformation des anciens locaux Raiffeisen a dû être traitée et est réglée. Actuellement, des augmentations de coûts sont en cours de discussion avec certains mandataires. Il annonce que le compresseur du congélateur communal n'a plus assez de rendement et qu'il sera remplacé.

M. Caroly Schopfer explique que des travaux auront lieu sur une ligne électrique enterrée sous la route qui relie la fontaine du Grand Faubourg et le départ de la Traversaille durant les vacances. Il explique également un dépassement des coûts concernant les compteurs de la Romande Energie pour l'éclairage public. M. Schopfer annonce qu'un préavis au sujet des travaux du puits du Gouverneur sera présenté avant la fin de l'année.

M. Cédric Beaud annonce que les promotions scolaires pour plus de nonante élèves, dont sept de Montricher, auront lieu à Apples le lendemain dès 9h00. Il explique que des travaux d'agrandissement du collège du Léman à Apples, avec l'ajout de six classes, auront lieu dès cet été, grâce à l'obtention le permis de construire de la part de la Commune de Hautemorges. Il précise que la demande de permis a été déposée en décembre 2024 et que le permis sera délivré la semaine suivante afin de démarrer les travaux. Il annonce que par la même occasion, de nouveaux portacabines seront installés sur le site. Il précise que l'entreprise Gavin est déjà visible sur le site.

M. Pierre-Yves Morel explique qu'un grand tilleul situé à proximité du boulodrome a dû être abattu en urgence pour raison de sécurité, après la chute d'une branche et un diagnostic par une entreprise spécialisée. Il précise que l'arbre sera remplacé et que le rapport de l'entreprise spécialisée est disponible pour consultation.

M. Morel annonce que les travaux de réfection sur le chemin de Grosse Pierre, situé entre le point de vue et la Fougère, sont terminés et réceptionnés.

M. Didier Amez-Droz remercie le Conseil pour sa confiance lors du vote des comptes. Il annonce que la Commune de Montricher a donné 5'000 Francs à la Commune de Blatten concernant les dégâts dû à l'éboulement, ainsi que 1'000 Francs à Solidarité Eau pour la Ville de Nouakchott en Mauritanie.

7. Propositions individuelles et divers

M. Pierre-André Blanchard demande où en est l'étude d'éclairage du village, pour le remplacement des luminaires et pour l'éclairage jusqu'à la gare.

M. Caroly Schopfer répond que des offres ont été reçues et que l'analyse est en cours, avec des possibilités de réutilisation des lanternes existantes.

M. Pierre-André Blanchard demande des précisions pour l'éclairage jusqu'à la gare.

M. Caroly Schopfer répond que plusieurs variantes sont possibles et que les coûts varient entre 250 et 400 mille Francs et qu'un préavis sera présenté. Une des variantes inclut le prolongement du trottoir jusqu'à la croisée des routes.

Le Président M. Sylvain Freymond demande si un garde forestier a été engagé à la suite de l'annonce du départ à la retraite de M. Pierre Peytregnet.

M. Pierre-Yves Morel répond que la démarche est en cours, mais la décision n'a pas encore été prise.

Mme Anne-Laure Vanolli demande des informations concernant le PACOM.

M. Cédric Beaud explique que le PACOM est prêt pour la mise à l'enquête mis à part concernant l'espace réservé aux eaux, pour lequel la réponse de la DGE Eau a été très décevante, avec le refus d'organisation d'une séance. Il précise que la Municipalité a envoyé un courrier qui est en attente de réponse de la part du Canton.

Le Président M. Sylvain Freymond demande si la Municipalité a donné son avis concernant la mise à l'enquête de l'extension du PAC Venoge.

M. Didier Amez-Droz répond que non car la Commune ne se sent pas forcément concernée par le PAC Venoge.

Mme Delphine Lebouleur demande des nouvelles concernant le projet du Lion d'Or.

M. Cédric Beaud répond que le projet est en cours par le mandataire M. Lambercy et sera présenté prochainement à la Fondation Baud pour une demande de subvention. Un préavis sera présenté ensuite.

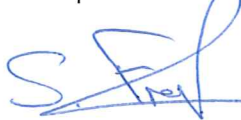
M. René Minnig demande des informations concernant la consultation de certains propriétaires au sujet du chauffage à distance.

M. Didier Amez-Droz explique qu'une réponse de la SEFA est attendue prochainement à ce sujet.

La parole n'étant plus demandée, le Président demande au secrétaire d'effectuer le contre-appel.

La séance est levée à 21h15.

Le président :



Sylvain Freymond



Le secrétaire :



Maher Hachem